



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N°:  
No.: 66

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 31 MAI 1983

## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DANS LE SERVICE EXTÉRIEUR

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, ainsi que l'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international) et l'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat (Relations extérieures) ont annoncé aujourd'hui la réponse du Gouvernement aux conclusions et recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation dans le Service extérieur.

Le texte de la réponse a été déposé en Chambre aujourd'hui par l'honorable Charles Lapointe.

Le Rapport du commissaire, Mlle Pamela A. McDougall, a été publié le 15 décembre 1981. Le commissaire était chargé "d'étudier les changements survenus dans les conditions du service extérieur et de faire rapport des mesures que le gouvernement pourrait prendre pour s'y adapter dans le contexte du cadre légal, administratif et opérationnel du service extérieur et des activités connexes...".

Les trois ministres ont souligné que les mesures prises par le gouvernement indiquent que celui-ci reconnaît pleinement la contribution indispensable des membres du service extérieur et de leur famille à la poursuite des buts économiques, sociaux et politiques du Canada, à la fois au pays et à l'étranger, et qu'il s'engage fermement à veiller à ce que le service extérieur dispose de tous les éléments pour s'acquitter de ses responsabilités.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que des mesures ont déjà été prises à l'égard d'un certain nombre des principales recommandations de la Commission, notamment: